



AZ DANCE

Règlement interne

PAR MESURE D'HYGIÈNE

Ne pas utiliser les chaussures de ville ou de sport ayant servies en extérieur, même si celles-ci paraissent propres.

Les boissons sous emballage plastique sont seules autorisées dans les salles. Toutes les boissons en flaconnage verre sont interdites.

Nourriture: les plats préparés, chauds, sont interdits.

CONVIVIALITÉ

Pour l'agrément de tous, chacun se doit de contribuer à maintenir les locaux en état de propreté et avoir un comportement respectueux envers les autres. On se présente à l'entrée, on porte ses chaussures de danse propres et on présente son ticket ou sa carte. Tant de détails sont des règles élémentaires de bienséance. Il fait bon vivre dans le respect d'autrui.

RÈGLES DES COURS ET STAGES

En cas d'annulation de la part d'un élève, l'argent encaissé ne sera remboursé que sur présentation d'un certificat médical.

Tout cours entamé ne sera pas remboursé.

AZ DANCE ne peut être tenu pour responsable de tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par les élèves et accompagnants ou clientèle, pendant les cours, ou déplacements. Il est donc préférable de prévoir une assurance personnelle pendant les cours.

La direction se réserve le droit d'apporter toutes modifications sur le déroulement des cours ou des stages organisés par elle même.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

L'âge minimum est de 13 ans.